La Semaine suisse 1959 : 17-31 octobre

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **88 (1959)**

Heft 9

PDF erstellt am: **29.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

voquer des émotions stimulantes variées, riches. L'effort qui n'a pas le couronnement d'un sentiment agréable de conquête est vite abandonné.

Il semble que bien des maîtres soient surtout hantés par l'inquiétude de tout ce qui reste à apprendre à ces enfants peu attentifs, difficiles ; ils ne prennent pas le temps de faire prendre conscience aux enfants de l'étape parcourue qui les a rendus maîtres d'une tranche de savoir ou des premiers degrés d'une technique.

La curiosité de l'enfant devrait pouvoir être dirigée et sainement satisfaite en dehors même des heures strictement réservées au travail scolaire. Une attitude très respectueusement attentive à leurs problèmes propres incite les petits écoliers à des échanges, à des conversations. L'école, foyer de culture, aurait seule assez d'influence pour atténuer les inégalités de base. *(Cahiers de l'Educateur).*

LA SEMAINE SUISSE 1959

17-31 octobre

La récession dans certaines branches au cours de 1958, plus particulièrement dans l'industrie horlogère et textile, l'incertitude régnant quant aux conséquences du marché commun sur notre économie invitèrent de nouvelles entreprises à accorder leur appui à la Semaine suisse dont le *nombre des membres* s'est accru de *cinquante* en un an. La propagande en faveur des produits du pays en sera renforcée, grâce aussi à la collaboration du commerce de détail. Quarant emille quatrecent cinquante-six détaillants ont participé à la traditionnelle manifestation d'automne, à laquelle la presse, la radio, la télévision, le cinéma, les organisations culturelles, économiques et professionnelles apportèrent une aide efficace.

Chaque année, la Semaine suisse s'adresse aux *jeunes*, futurs animateurs de notre économie, par son concours de composition. Consacré l'an dernier à l'*épargne*, il enregistra une participation record de plus de 40 000 écoliers. C'est afin de contribuer à populariser l'idée de la Semaine suisse auprès de la jeunesse que le plus complet appui fut donné à l'heureuse initiative de l'Association suisse des maîtres boulangers-pâtissiers de créer « le petit pain de la Semaine suisse » à laquelle prirent part près de 5000 boulangers-pâtissiers du pays. Cette campagne sera reprise cet automne.

Soulignons encore le succès de la distribution d'un panonceau destiné plus particulièrement aux commerçants des stations touristiques et les nombreux avis donnés par la Semaine suisse dans les domaines de la protection des emblèmes nationaux, des indications d'origine et de provenance, des foires et expositions. La modification de la loi pour la protection des armoiries publiques et autres signes publics suisses devient urgente à la suite des abus constatés dans le domaine des articles-souvenir importés et munis de croix suisses ou d'emblèmes cantonaux. A cet égard, la Semaine suisse salue avec intérêt la « petite question » déposée le 8 mars 1959 par M. Ph. Schmid-Ruedin, conseiller national, invitant le Conseil fédéral à examiner le problème d'une revision de la loi sur la protection des emblèmes nationaux en liaison avec celui des articles-souvenir.

Création nouvelle, le panonceau traditionnel se présentera cet automne sous un aspect inédit : une pochette imprimée remplacera le motif traditionnel laissant ainsi à chaque acquéreur un souvenir durable de la manifestation d'automne.